L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 21 AOUT 1885. 58me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 AOUT 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons mardi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1884-85 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Les améliorations matérielles en Louisiane.—L'élevage.

Pensions-nous passer pour n'avoir que des aspirations vulgaires, pour ne viser qu'à la satisfaction d'intérêts grossièrement matériels, pour ne poursuivre qu'une politique mesquine, étroite, une politique de pot-au-feu—le mot jouit, en ce moment d'une certaine vogue en Europe, en France—nous persistons à croire, à proclamer que l'homme qui dote ou contribue, dans la mesure de ses moyens, à doter son pays de la plus petite des industries, à en grossir, le moins du monde, les revenus, à procurer à ses semblables ou à une partie d'entr'eux un bien-être qui leur était inconnu, une aisance après laquelle ils soupiraient, rendent fois plus de services que celui qui fermente les divisions entre ses concitoyens et ne les entretient que de sujets déplacés. Nous respectons beaucoup ce qu'en politique on appelle les principes, nous les aimons, nous les proclamons, mais à la condition qu'ils ne servent pas de masque aux plus mesquins égoïsmes, aux plus étroits intérêts personnels. Nous ne prétendons pas que ceux qui s'occupent, avant tout, des intérêts matériels soient animés d'intentions plus pures que ceux qui font sans cesse appel aux passions populaires, mais ils pourraient, un but nécessairement utile; s'ils atteignent, ils ne sont pas les seuls à en profiter; la nation en bénéficie autant qu'eux et c'est là tout ce que nous demandons.

Nous félicitons sincèrement nos concitoyens des campagnes d'être, une bonne fois, sortis de l'ornière des questions de partis ou de personnes, de ne s'occuper plus que de leurs affaires matérielles, de ne plus se passionner que pour les progrès de leurs cultures, pour la reconstruction ou le maintien de leurs levées. Nous assistons, avec ~~sorti~~, à tous les meetings que l'on convoque aujourd'hui, soit dans les paroisses que traverse le ~~sorg~~, soit dans celles que baigne la rivière Rouge, afin d'aviser aux moyens de mettre un terme aux inondations qui les désolent. Nous sommes heureux de voir ~~s'ou~~ réunir une grande Convention à Baton Rouge pour la clôture de la crevasse Morganza, et le gouverneur McEnery se mettre encore à la tête de ce mouvement. C'est de la bonne, de la saine politique; ceux qui la suivent, fonctionnaires ou simples particuliers, méritent les remerciements. La reconnaissance de toute la communauté; ils entraînent l'Etat sur la seule voie qui puisse le conduire à la prospérité.

Le jour où la Louisiane possédera un bon et solide système de levées, où elle aura perfectionné et varié ses cultures—c'est-à-dire le jour où elle se sera affranchie des invasions du fleuve et du tribut qu'elle paie à l'Ouest, elle sera l'un des membres les plus heureux de l'Union; si ne lui restera, pour ainsi dire, rien à désirer; tout lui viendra par surcroît.

Ce doit être là le but constant de ses efforts. C'est celui que nous poursuivons, en revenant si souvent sur le développement et la variété des cultures; nous y voyons, en effet, pour nos populations le salut et le principe de toute richesse.

Il y a une partie de la Louisiane, l'Ouest, qui a été longtemps délaissée, que l'on croyait presque condamnée à une éternelle stérilité; elle sort aujourd'hui du néant; elle se peuple, elle attire à elle l'immigration, elle se couvre de magnifiques fermes, de nombreux villages. Il y a vingt ans, toutes les ressources de l'Etat semblaient être concentrées entre le fleuve et la région du Tèche. Inutile de songer à ce qu'il y avait au-delà, on n'y trouvait que de vastes prairies et d'affreux marécages. C'est précisément là que s'ouvrent les plus belles perspectives, que s'annonce le plus brillant avenir.

Les marécages, on les dispute à la mer qui les avait en partie envahis; les eaux stagnantes qui rendaient ces parages si dangereux à l'homme, on leur donne un cours régulier; elles servent maintenant à assainir le pays, à le fertiliser, et il s'élève de splendides récoltes là où le crocodile avait établi sa tanière.

C'est l'élevage, surtout, qui est appelé à enrichir le Sud-Ouest de la Louisiane—l'élevage qui avait commencé à se développer, tout près de là, dans les Attakapas, il y a une trentaine d'années, que l'on a eu le tort d'abandonner et auquel, bon gré malgré, il en faut revenir, à l'heure qu'il est.

Il a régné, longtemps, dans les campagnes de la Louisiane, une déplorable erreur qui a paralysé leurs efforts, entravé leurs succès et dont elles subissent encore les fâcheuses conséquences. On avait cru que l'agriculture pouvait se soutenir sans l'élevage, depuis celui des bêtes à cornes jusqu'à celui des animaux domestiques et de la volaille; on a enfin compris que l'on s'était engagé dans une fausse voie, on s'en repent, on cherche à en sortir, on a pris, on travaille à regagner le temps et le terrain perdus. Rien de mieux, mais encore il faut se bien garder de prendre une mauvaise route, au bout de laquelle on ne trouverait que désappointement et mécompte.

L'élevage est un art, nous dirions volontiers, une science, qui ne le cède en rien aux autres branches de la grande industrie agricole: elle exige une haute culture intellectuelle.

Rien de ce qui se fait au hasard, de ce qui s'entreprend, sans plan arrêté, davance, n'obtient un succès durable. Dans les entreprises de cette importance on ne doit rien laisser à la merci de la fortune; elle vous favorise un jour, mais le lendemain, elle vous trahit et, si la rampe se haut de laquelle on espère atteindre, la richesse est souvent escarpée et dure à gravir, la pente qui conduit à la ruine est toujours rapide et l'on arrive vite au fond de l'abîme.

L'élevage ne s'improvise pas plus que les autres métiers; il a ses principes, ses règles, qu'il est, pour vous, dangereux d'ignorer, et donton se repent, tôt ou tard, d'avoir négligé l'étude. En cela comme en tout autre chose, la réussite finale dépend presqu'infailliblement des premiers débuts. Il est de toute nécessité, pour le fermier éleveur, de savoir choisir les races qu'il vent multiplier, qu'il laisse errer au milieu de ses vastes pâturages.

C'est principalement dans les paroisses du Sud-Ouest de l'Etat, dans celles de St.-Landry, Calcasieu, Cameron, Vermillon, et dans les Attakapas, que nous voudrions voir introduire les magnifiques bestiaux qui ont fait la richesse et gloire de l'agriculture anglaise. Depuis, les Etats de la Nouvelle-Angleterre et quelques autres, comme le New Jersey, ont su propager chez eux les mêmes animaux avec autant de bonheur que d'habileté. Voilà les exemples que nous devons suivre, les modèles que nous devons imiter, les pays où il nous faut aller chercher les animaux dont nous voulons peupler nos prairies. Il est bon que les paroisses dont nous parlons donnent le signal et se procurent ces belles races, parceque c'est d'elles que part l'initiative; parce que ce sont elles qui impriment aujourd'hui le mouvement heureux qui doit aboutir bientôt à la renaissance de l'élevage dans toute la Louisiane.

Le Parti Royaliste en France.

Un des signes les plus remarquables de la décomposition morale dans laquelle est tombé le parti royaliste se trouve—dit le *Journal des Débats*—dans les thèses étrangères que soutiennent les écrivains, même distingués, de ce parti. Nous en parlions déjà il y a quelques jours, à propos d'un article dans lequel le roi futur, qu'on nommait en toutes lettres, M. le comte de Paris, devait être le continuateur non pas de la monarchie de 1830, non pas même de la monarchie de 1815, mais de l'empire. Ce qui fait la gravité de cette thèse, c'est qu'elle n'est pas un accident: nous la retrouvons, aujourd'hui, dans le même journal, agrémentée de longs commentaires; on y revient avec complaisance, on la développe avec amour et, peu à peu, elle suit son chemin dans le monde royaliste. Quoi de plus triste que de voir un parti qui, il y a vingt ans, faisait une si brillante et si noble campagne contre l'empire, déclarer maintenant qu'il s'est trompé, et que le régime politique qu'il a tant attaqué est l'idéal auquel il faut revenir? Les beaux jours de l'Union libérale sont loin de nous, nous en sommes maintenant à l'Union dictatoriale. Les Constitutions les plus autoritaires qu'ait eues la France sont les modèles qu'on se propose d'imiter, et cela pour le motif le plus imprévu et le plus bizarre, à savoir parce qu'il ne faut pas déranger les habitudes d'esprit d'une nation. Or, la nation ne se rappelle ni Louis XVIII ni Louis-Philippe; son horizon est borné entre la république d'aujourd'hui et l'empire d'hier; c'est donc entre ces deux formes de gouvernement qu'il faut choisir. Le choix des royalistes est bientôt fait: le comte de Paris sera Napoléon IV; nous lui en faisons tous nos compliments.

Notre choix est fait, à nous également. La monarchie nous paraît de plus en plus impossible, mais nous aimons à la respecter comme un grand souvenir, si nous ne l'aimons plus comme une espérance. Voilà pourquoi nous sommes résolus de la nouvelle manière dont on l'accommode, et on nous ne la reconnaissons plus. Déjà les représentants de 1830 avaient disparu derrière ceux de 1815, ce qui ne laissait pas de rendre une restauration peu vraisemblable; ils subissent aujourd'hui qu'on ne s'inquiète d'un autre genre et ils disparaissent derrière les hommes de 1852. On voit impérialistes et royalistes former, dans les départements, des listes communes, ce qui est certainement le spectacle le plus démoralisant de ce temps-ci. Nous ne dirons pas que

Chacun pris dans son air est agréable en soi;

tous ne sont pas agréables, mais enfin tous ont on ont eu leur raison d'être. L'empire s'explique par des causes historiques qui n'existent plus, le désordre dans la rue, le trouble dans les esprits, le dégoût du gouvernement parlementaire, l'aspiration à la direction d'une main forte et rude. C'est de là qu'il est sorti. Si des circonstances analogues venaient à se produire, croit-on que la nation affolée se trouverait à la recherche d'un sauveur de profession, et qu'elle prendrait un garde national pour Napoléon? En négligeant le côté moral de la chose, qu'y a-t-il de plus puéril que cette métamorphose de comédie? Voit-on le comte de Paris s'écriant au milieu de la tourmente politique: C'est moi qui suis l'empereur! Le voit-on, le lendemain de son avènement, gouverner suivant les procédés de l'empire? On nous dit, il est vrai, qu'en dehorsde la république il n'y a de gouvernement possible qu'à ces conditions. C'est précisément pour ce motif qu'il faut garder la république.

Un parti est bien malade lorsque, ayant perdu confiance en son principe, doutant de ses traditions, n'osant plus les avouer, il se déguise sous le costume taillé de celui-ci, tantôt de celui-là, et conseille à être tout le monde, sauf lui-même. Cela est peu honorable sans aucun doute, mais cela est surtout très maladroit. Parlons que les néo-royalistes croient le contraire! Ils s'imaginent être très malins en prenant plus ~~sieurs~~ figures, de manière à attirer et à séduire de tous les côtés à la fois, mais ils s'exposent aussi à être universellement abandonnés. Et puis, il est dangereux de leur part de montrer une préférence si avouée, si affichée pour l'empire. L'empire n'est pas tout à fait aussi mort que la légitimité. La pierre de Chislehurst n'a pas tout scellé comme celle de Goritz. Déjà le roi Louis-Philippe avait crié: Vive l'empereur! sur la place de la colonne. Il croyait, lui aussi, être habile et prendre à son propre compte la popularité de l'empire, de même qu'on veut prendre aujourd'hui et qu'on exalte ses procédés. Il évoquait l'empire, l'empire est revenu. Etrange aberration des hommes, et combien l'expérience sert de peu de chose! On recommence à crier: Vive l'empereur! autour du comte de Paris, on voudrait lui faire crier à lui-même. Immoralité et sottise! Heureusement, la république est là, plus forte, plus vivante qu'en 1851. On peut impunément cette fois évoquer l'empire: la république ne le laissera pas revenir.

—Mgr l'archevêque de Chambéry et ses suffragans, les évêques de Saint-Jean-de-Maurienne, d'Annecy et de Tarentaise ont adressé au Pape, avec leurs sentiments de vénération et de soumission filiales, l'expression de la plus vive gratitude pour ~~sa~~ lettre au cardinal Guibert. Ils ne peuvent ~~assez~~ le remercier des enseignements admirables que cette lettre contient pour tous, évêques, prêtres et fidèles.

—Mgr l'archevêque de Meaux, France, a exprimé au Souverain Pontife son adhésion à la récente lettre à Mgr Guibert. "Ce m'est, dit-il, une satisfaction bien grande de penser que je me trouve l'écho du clergé et des fidèles de mon diocèse. Tous partagent mon attachement absolu à la Chaire de Pierre, ma fidélité sans réserve à votre magistère infaillible, mes sentiments d'admiration pour votre énergique sollicitude et l'éclat de vos vertus.

—On donne également leur assentiment à la lettre du Pape, les prélats suivants de France: L'archevêque de Bourges, l'évêque d'Autun, l'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Bayeux et Lisieux, l'évêque d'Evreux,

La *Semaine Religieuse* du Diocèse d'Arras, France:

"Mgr l'Archevêque de Cambrai et Mgr l'Evêque d'Arras on adressés des remerciements au Souverain Pontife à la suite de sa lettre au cardinal Archevêque de Paris."

—La *Semaine Religieuse* de Saint-Flour, France:

"Comme la plupart des évêques de France, Mgr l'évêque de Saint-Flour a déjà fait parvenir à Notre Saint Père le Pape Léon XIII une adresse de respectueuse adhésion à la lettre récemment écrite par Sa Sainteté au vénérable cardinal Guibert, archevêque de Paris."

Dans cette adresse, le prélat se fait, auprès du Souverain Pontife, l'interprète des sentiments de vénération profonde et de filiale soumission que tous, dans son diocèse, prêtres et fidèles, intimement unis à leur évêque, professent pour la personne auguste et l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ.

C'est, paraît-il, M. Freppel qui, d'après le désir de la famille, prononcera, lors de la célébration des obsèques dans l'église d'Abbeville, l'oraison funèbre de l'amiral Courbet.

M. le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy, ancien ministre de la marine, a écrit, pour le *Figaro*, l'éloge de celui dont le *Bayard* ramène les cendres dans sa patrie. Ces pages écrites par un vieux marin sur son ancien subordonné, devenu son égal en dignité, seront lues avec émotion. Elle paraîtront quelques jours à peine avant que le vaisseau portant la dépouille du héros de la guerre de Chine, ne soit signalé dans les eaux de France.

Le retour de l'amiral Courbet dans sa terre natale, sera précédé par la plus touchante des oraisons funèbres.

Je vis l'amiral Courbet pour la première fois en Grèce, en 1856. Le brig, sur lequel il était embarqué comme second, venait au Pirée se réparer à la suite d'un échouage, et chercher les ressources de la division navale dont j'étais le chef d'état-major.

Nos relations de service, nos souvenirs de département, nous mirent promptement en rapport et j'apprécial bientôt l'intelligence et la capacité de ce jeune officier, qui n'avait que sept ans de service, et qui cependant joignait déjà à son savoir de Polytechnicien le sens droit et pratique de l'homme de mer. Je pensai déjà à le prendre avec moi à la première occasion, et dès lors je le suivis dans sa carrière. Il se fit apprécier de tous ses chefs et entre autres de l'amiral Bouët, notre chef de station en Grèce, qui le prit pour aide de camp sur l'escadre d'évolutions. Enfin, en 1867, je pus lui donner la position de chef d'état-major de la division cuirassée de la Manche dont le commandement venait de m'être confié.

Pour un jeune capitaine de frégate, c'était une position brillante qui lui permettait de développer toutes ses qualités. Nous avions beaucoup à travailler; le ministre de la marine, l'amiral Rigault de Genouilly voulait, non seulement que notre division constituât une avant garde bien exercée en cas de conflits avec la Prusse, mais encore qu'elle servît de champ d'expériences pour l'étude des navires cuirassés de la grosse artillerie dont l'avènement transformait la marine.

Pendant deux ans, je mis à une rude épreuve mon infatigable chef d'état-major: mais à mon arrivée, au ministère en 1873, je le portai sur ma première promotion de capitaines de vaisseau, et en 1878 je le pris de nouveau comme chef d'état-major sur l'escadre cuirassée de la Méditerranée.

L'officier supérieur avait encore acquis. A ses qualités d'autrefois, il ajoutait le fruit de longs travaux, l'expérience due à des positions importantes. Il était devenu l'officier le plus complet que j'aie rencontré dans ma longue carrière.

Tour à tour second, commandant, officier de l'école des canonniers, directeur de l'Ecole de Torpilles, attaché aux états-majors des escadres, Courbet avait vu, dans son passage à toutes ces positions cette connaissance approfondie de tous les détails du service si nécessaire dans les expéditions lointaines, et qui heureusement n'altérait en rien son aptitude aux grandes vues d'ensemble dont il a donné tant de preuves en Orient.

Mais chez l'homme de mer, la science ne suffit pas: pour le compléter, il faut surtout un jugement droit, le talent du commandement, l'énergie et la grandeur de caractère. Je n'ajoute pas la bravoure, le patriotisme, qualités si communes chez nos marins. On sait à quel degré il les possédait.

Courbet, avec un jugement d'une sûreté remarquable, n'aimait cependant pas à émettre une opinion sans avoir mûrement réfléchi ou sans avoir consulté des documents qu'il classait sur toutes choses avec la régularité d'un bénédictin. Aussi, il était tenace dans ses idées.

Il était sévère dans le commandement; il avait la parole ferme, brusque, un peu dure quelquefois; mais on s'habituait vite à sa justice inflexible, et ses équipages l'adoraient.

S'il était exigeant pour le service, n'était-il pas le premier à donner l'exemple, lui qui ne tenait compte, ni de son sommeil ni de sa santé, ni des fatigues qui usaient sa vie, quand le moindre devoir l'appelait!

D'ailleurs, en dehors du service, on retrouvait l'amabilité et la bonté de son caractère. Il était ami sûr et dévoué, il se regardait comme le protecteur-né de tous ceux qui avaient bien servi sous ses ordres.

Il était inflexible sur sa discipline pour lui-même, comme il l'était pour les autres, et jamais militaire n'a été plus soumis, plus respectueux pour l'autorité, n'importe d'où elle venait. Il poussait si loin cette vertu, qu'il déclarait incompatible, la politique et le service, et qu'en pendant tout le temps qu'il a passé sous ses ordres, je n'ai jamais pu savoir quelle était la couleur de ses opinions.

Voilà l'homme:—Un grand chef, dans toute l'acception du mot. Avec tant de qualités, l'amiral Courbet pouvait faire les plus grandes choses. Ses campagnes au Tonkin et en Chine, resteront des modèles d'expéditions augmentés et hardiment menées. Que n'eût-il pas fait s'il eût vécu!

Le sentiment national ne s'est pas trompé; sa perte est immense.

L'Académie royale de Madrid avait, paraît-il, répondu, par avance, aux déclarations exprimées par M. Vulpian au cours de la dernière séance de l'Académie des Sciences de Paris. Voici, en effet, d'après le *Siglo medico* du 26 juillet, le texte exact des résolutions qu'elle a votées:

1° L'Académie, de complet accord avec la commission de Valence, déclare que l'épidémie, qui a commencé dans les provinces de l'Est, et qui, depuis, s'est étendue à d'autres provinces, est positivement le choléra morbus asiatique.

2° Relativement à la question de savoir si l'épidémie est plus contagieuse qu'infectieuse comme l'affirme la commission, ou infectieuse et non contagieuse, comme l'a soutenu M. San-Martin par son zèle particulier, l'Académie se borne uniquement à déclarer que la maladie dont il s'agit est transmissible d'un lieu infecté à un lieu sain.

3° L'Académie reconnaît que le bouillon d'inoculation de M. Ferran renferme des virgules, comme l'a observé et affirmé la commission, mais ajoute que l'énergie des bouillons peut varier suivant la culture et la préparation, n'est-à-dire suivant qu'il y a dans une même quantité de liquide une quantité plus ou moins grande de virgules.

4° L'Académie ne peut admettre sans restriction que l'inoculation soit inoffensive, comme en affirme la commission, parce qu'elle n'est pas en état d'affirmer catégoriquement, dans la supposition de la production du choléra artificiel, qu'il n'en résultera aucun danger pour les populations indemnes et que, soit idiosyncrasie individuelle, soit décomposition des liquides employés, soit tout autre motif, l'expérience ne causera aucun dommage aux individus

5° L'Académie, ne possédant pas de statistique exacte et digne de foi, ne peut affirmer l'efficacité du procédé.

6° L'Académie s'appuyant sur la quatrième conclusion de la commission officielle, ne voit pas du motif légal ni de raison pour interdire les inoculations, sous la responsabilité de M. Ferran, mais pense qu'il est nécessaire d'avertir le public des doutes conçus par la science et des effets produits sur l'individu inoculé.

7° L'Académie ne saurait recommander ni protéger ce procédé tant qu'il sera entouré d'un certain secret et tant que l'expérience n'aura pas prouvé son efficacité.

La *Gazette nationale* d'Allemagne publie le relevé ci-dessous de l'émigration allemande, dans les pays d'outre-mer, pendant les premiers semestres des années suivantes:

1881	126.139 personnes.
1882	117.801 —
1883	94.145 —
1884	90.305 —
1885	65.345 —

La *Gazette* constate avec satisfaction cette diminution progressive du nombre des émigrants allemands.

La *Post* de Berlin annonce que les socialistes allemands ont renoncé à tenir cette année leur congrès annuel.

La situation du parti ne s'étant pas sensiblement modifiée depuis la dernière réunion, il a semblé qu'on pouvait utilement éviter les frais d'un nouveau congrès.

☞ Pour les annonces de ventes de propriétés appartenant aux contribuables en défaut en "délinquants" de 1884, voir la 2me page de l'ABEILLE.

Nous lisons, dans l'*Evénement* de Paris du 9 août:

La *République Française* a publié hier un important article sur une alliance conclue entre l'Angleterre et la Chine, en vue de résister aux agissements de la Russie dans le Turkestan.

Cette alliance, qui serait, d'après notre confrère un fait accompli, "permettrait à l'Angleterre de faire sur les flancs occidentaux et orientaux de l'empire moscovite une puissante diversion militaire."

Elle aurait été conclue par sir Robert Hart, dont on n'a pas oublié le rôle prépondérant dans les négociations qui ont abouti au traité de Tien-Tsin.

"Il était évident, dit la *République*, que l'Angleterre ne pouvait contracter avec la Chine aucune alliance offensive et défensive contre la Russie tant que la France était aux prises avec les troupes et l'escadre chinoises, sans se placer, elle aussi, vis-à-vis de nous dans l'état de guerre, ce qu'elle tenait nécessairement à éviter à tout prix.

Le gouvernement anglais dut donc intervenir dans le conflit franco-chinois en exerçant sur la cour de Pékin une pression accusée dans le sens de la solution pacifique que nous réclamons et en poursuivant vivement sir Robert Hart à conclure avec nous dans cette voie un arrangement définitif en même temps qu'il poserait avec le gouvernement impérial les bases d'une alliance secrète protectrices des intérêts communs de l'Angleterre et de la Chine contre les entreprises envahissantes de la Russie."

Ni l'échec de Lang-Son ni la retraite de nos troupes ne coupèrent court à ces négociations qui intéressaient si puissamment l'Angleterre.

"Le principal obstacle à une alliance anglo-chinoise se trouvant ainsi écarté, on en fixa les conditions. Les principales concessions qu'obtint l'Angleterre furent l'unification des droits sur l'opium étendue à toute la Chine, que réclamait depuis si longtemps le commerce des Indes, et l'assentiment occulte à la prise de possession du port coréen Hamilton par l'escadre anglaise, ce qui lui constitue une position stratégique de premier ordre aux approches de Vladivostock et un centre d'entrepôt aussi important pour le commerce international futur avec la Corée que l'est aujourd'hui Hong-Kong pour le commerce avec la Chine.

"Pour donner à ce nouveau pacte les garanties d'efficacité et de durée nécessaires, le négociateur lui-même, sir Robert Hart, fut élevé à la dignité de ministre de la reine à Pékin, et un plénipotentiaire chinois spécial fut envoyé à Londres pour y prendre la succession du marquis de Tseng et y inaugurer la nouvelle politique du Céleste Empire.

"C'est, en outre, le frère de sir Robert Hart qui prendra le poste important d'inspecteur général des douanes."

En vertu de cet arrangement, Liu-Vinh-Phuoc, le chef des Pavillons noirs, commandera les troupes chinoises en première ligne qui se forment actuellement sur la frontière du Turkestan. "De son côté, une flotte impériale se concentre sur les confins des districts russes de l'Amour et, dès que les trois croiseurs cuirassés partis récemment de Stettin auront renforcé l'escadre chinoise, ces excellents bâtiments de combat dotés de tous les perfectionnements de l'art militaire moderne seront unis en partie d'équipages et d'officiers anglais et pourront prêter, dans ces conditions, un utile concours à la flotte britannique.

Le gouvernement chinois montre vis-à-vis de la Russie une attitude provocante.

Les dépêches anglaises venant de Shanghai et de Tien-Tsin s'accordent à prêter au vice-roi du Petchili un langage tout à fait comminatoire à l'adresse de la Russie, la menaçant de la guerre si elle envahit la Corée.

"Dans tous les cas, dit en concluant la *République Française*, ce qu'il nous importe de constater c'est que, dans les conditions où s'est faite l'alliance anglo-chinoise, elle ne peut être actuellement redoutable pour la France, puisque les deux puissances qu'elle unit contre la Russie ont, au même titre, un intérêt majeur à s'assurer notre neutralité et, par conséquent, à ne soulever avec nous aucun conflit dans l'extrême Orient ni en Europe; mais ce nouveau pacte diplomatique nous invite du moins, en vue de l'avenir, à mettre à profit la sécurité qu'il nous ménage pour ~~dans~~ l'Indo-Chine pour y organiser puissamment et sans perdre de temps nos établissements militaires et maritimes et notre système colonial."

On lit dans la *République Française* du 9 août:

Si le rédacteur en chef du *Figaro* détesta cordialement la République, il faut lui rendre cette justice, qu'il ne se laisse jamais aller aux puériles illusions que ses collaborateurs cherchent à entretenir parmi les émigrés à l'intérieur. A la suite d'une prophétie surnommée d'Ignatus, le Voyant qui a remplacé l'Atmos par les grenouillères de la basse Loire, ou d'une démonstration mathématique de la prochaine restauration esquissée dédaigneusement par M. Levedan, il ne dépaint pas à M. Francis Magnard d'en jeter son scepticisme sans masque et sans voile.

"On estime, disait-il par exemple hier matin, que les droits gagneront une cinquantaine de sieges; on suppose que l'extrême gauche s'augmentera dans les mêmes proportions, et l'on se félicite déjà de la difficulté que les ministres futurs auront à constituer des majorités.

"Cela est parfaitement exact, mais ces majorités factices se désorganiseront immédiatement, et pour ne la faire même du gouvernement serait un jeu.

"C'est même parce qu'on sait que la Chambre de demain n'amènera aucune transformation décisive dans les destinées du pays, qu'on a pu réaliser une union conservatrice; si cette union devait aboutir à une réalisation, elle ne se ferait pas, puisqu'une solution quelconque serait une atroce mystification pour l'un des deux éléments conservateurs."

Pour une douche, c'est une douche! Et d'eau glacée, encore!

Tout ce que peuvent espérer les monarchistes et les républicains de droite, c'est gagner cinquante voix, c'est-à-dire de former moins du quart de la prochaine Chambre! Et ce magnifique résultat, ils ne l'obtiendraient pas s'ils ne savaient d'avance les uns et les autres qu'ils ne peuvent aller au delà, car, en présence d'un triomphe possible, ils se divisaient l'avance, se combattraient, s'annuleraient. Voyez-vous l'agréable posture des réactionnaires. Pour vaincre il faudrait qu'ils fussent unis, et ils ne sauraient gagner que s'ils ne peuvent vaincre!

Il est vrai qu'ils comptent sur les voix des intransigeants pour grossir leurs troupes, et c'est là le côté triste de la situation, le seul. Mais M. Francis Magnard comprend très-bien que cette coalition monstrueuse durera peu.

Quant aux suppositions sur lesquelles porte son raisonnement, elles expriment le maximum des espérances ayant cours parmi les monarchistes sensés. Nous en prenons acte, mais nous avons la certitude que l'événement les démentira absolument.

☞ Pour l'annonce de la pension Gunthier pension privée à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le receveur municipal de la ville de Paris a payé, le 5 août, les 200,000 francs du gros lot de l'emprunt de 1869 dont le tirage a eu lieu le mois dernier.

L'heureux possesseur du numéro gagnant, M. Guerrier, était garde au bois de Boulogne et s'était fait liquider sa modeste pension il y a quelques jours.

C'est un Guerrier qui l'a gagné Ce gros lot.... Le fait ne me surprend [pas

Le gagnant, par son nom, était prédestiné:

L'argent est le nerf de la guerre!

M. Pierre Veuillot, fils du rédacteur en chef de l'*Univers*, vient de réunir en volume, chez Palmé, sous ce titre: *Impostures des Nouandorf*, les articles qu'il a récemment publiés dans l'*Univers* contre les prétentions du soi-disant Charles XI comme héritier du comte de Chambord.

Aux environs de Paris:

Monsieur.—Enfin, voici une ferme.... Ce n'est pas dommage, j'ai mon soif de cheval.

Madame.—Justement, mon ami, voici un abreuvoir.

L'*Evénement* de Paris, du 9 août:

M. Hervé, du *Soleil*, s'avance beaucoup ce matin et semble renoncer définitivement à sa réserve habituelle.

La *République française* avait commenté la communication du *Figaro* en un article où elle disait:

"Le chef de la famille d'Orléans a recouvré sa responsabilité et sa liberté entières. Une grande occasion s'offre à lui de se faire connaître; le suffrage universel sera prochainement convoqué dans ses comices; le châtelain d'Eu annonce qu'il ne fera point de manifeste et qu'il n'aura point de candidats, que d'ailleurs il est prêt à subir le martyre pour faire respecter son droit de ne rien faire et de ne rien dire."

C'est cet article de la *République française* qui a arraché à M. Hervé ce cri de guerre:

"La *République française* en ce moment trouve que le comte de Paris ne fait pas assez: *elle trouvera peut-être un jour qu'il fait trop.*

"Les princes d'Orléans n'ont pas à se préoccuper de satisfaire la *République française*: ils n'ont à se préoccuper que de satisfaire le pays.

"Lorsque le pays demandera quelque chose aux princes d'Orléans, il leur demandera des actes et non pas des paroles.

"Prêt à tout, cela veut dire: prêt à tout souffrir; mais cela veut dire aussi: prêt à tout oser.

"Jusqu'à présent le pays a su gré aux princes d'Orléans d'être prêts à tout souffrir pour ne pas le troubler.

"Un jour viendra où le pays leur saura gré d'être prêts à tout oser pour le sauver."

Ce jour-là ne viendra pas de si tôt!

Si les princes d'Orléans n'osent jamais plus qu'ils n'ont souffert, leurs adversaires peuvent dormir tranquilles!

Mme Bischoffsheim mère, à Paris, a envoyé 12,500 fr. à l'œuvre de l'Hospitalité de nuit, 12,500 francs à celle de l'Hospitalité du travail, et 25,000 francs à l'abbé Roussel, pour son orphelinat d'Auteuil.

M. le comte Léopold Hugo vient d'adresser, à la Société de géographie de Paris, dont il est membre, pour la collection de portraits de la Société, un ancien dessin dont il était possesseur et qui représente son parent Volney-Chasseboeuf.

Il y a joint la note explicative suivante:

"Ce dessein (trait à la mine de plomb) représente mon parent on petit-cousin Valney-Chasseboeuf en présence des ruines de Palbek: ce dont être l'original de la gravure mise en tête d'une des éditions des ouvrages du célèbre voyageur, et linguiste, mort pair de France et membre de l'Institut. Je n'insiste pas sur la biographie bien connue de Volney.

"Il y a seulement quelques mois, je demandai à Victor Hugo, pour rappeler mes souvenirs, comment il se trouvait cousin de l'Angevin Volney. La réponse fut que c'était par la famille bretonne (assez connue dans les diverses branches) des Le Normand du Buisson.

"Volney, qui connaissait beaucoup Mme Hugo-Trébuchet (mère de Victor Hugo et de mon père), voulait faire de son jeune cousin l'héritier de sa pairie et en avait parlé au roi Louis XVIII.

"Le prix des langues orientales, qui se décrème encore chaque année à l'Institut, a été fondé par Volney."

Décédé le 20 août 1885 à 3 30 h. P. M. à l'âge de 43 ans et 7 mois PAUL THÉOPHILE ABADIE, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures et demie.

Le convoi partira de sa dernière résidence, 46 rue Louisa, entre Royale et Dauphine.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et membres de cette Association sont par le présent requis de se trouver (avec insignes) aujourd'hui, Vendredi, 21 août, à 4 heures de l'après midi, à leur salle, No 51 rue Bienville, pour assister aux funérailles de feu leur frère PAUL T. ABADIE, natif de la Louisiane.

Par ordre

DR E. DOUMENG,
Chairman du Comité de Secours.
EDR LAMBERT, Secrétaire-Trésorier.
Approuvé: E. DOUMENG,
21 juil—1f President par intérim.

Décédée hier, à 4 1/2 heures P. M. Dame MYRBEL LEBLANC, née Sulamite Cérasouille, âgée de 63 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, à 4 heures P. M. Le corps est exposé No 102 1/2 rue Marigny

Décédée le 20 courant, à cinq heures et demie du soir, à l'âge de 16 jours MARIE THÉRÈSE ELVIRE PREVOST, fille de James Prevost et d'Eugénie Bragg.

A vendre

POUR cause de départ de l'un des associés, M. E. BONNECAZE, et pour opérer un règlement de la société qui expire par limitation de contrat le 30 septembre 1885, l'établissement de CONFISERIE No 160 rue du Canal, coin Baronne. S'adresser à

BONNECAZE & DUFFARD,
Propriétaires.

Avis.

M. E. BONNECAZE non associé, se retirant des affaires, j'ai l'honneur d'informer les clients, mes amis et le public en général, qu'ayant le bail de la maison à moi seul, je continuerai les affaires de la maison pour mon propre compte, à l'expiration de la société le 30 septembre 1885, au même local No 160 et 162 rue du Canal, et 2, 4 et 6 rue Baronne.

L. B. DUFFARD.
20août—1f

A vendre

POUR cause d'expiration et de règlement de société, l'établissement de CONFISERIE Bonnecaze & Duffard aux Nos 160 et 162 rue du Canal, coin Baronne. S'adresser sur les lieux.

Malgré l'annonce de M. Duffard ci-dessus, la maison de Bonnecaze & Duffard est en vente, comme annoncé par le présent avis.

21 août—7f. E. BONNECAZE.

St. Aloysius Commercial Institute.
Enseignure Chartres et Quartier.

LA retraite des classes de cette excellente institution dirigée par les Frères du Sacré Cœur a pris fin le 15 courant. Les principales classes comprennent les branches d'un cours commercial complet. L'enseignement du français et de l'espagnol est compris sans prix extra. Pour la langue allemande, à la modique des parents. Les quinzaines des enfants de différentes dénominations ont reçu une attention spéciale.

Pour plus amples informations, s'adresser au Directeur de l'Institution.

20 août—1m

Avis. — Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.— Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1885—Les bureaux de cette Compagnie seront transportés au No 2 de la rue Carondelet (Ancien Local) Lundi 3 août 1885.

J. W. HINCKS,
1er août—15f. Secrétaire.

Changement de local.

A PARTIR du 15 septembre, la fabrique de Bottes et chaussures de E. BONGUOIS 38 rue St-Charles, sera transférée au No 119 rue de la Commune, à côté du magasin de bottes et chaussures, en gros, de John Henry.

5 août—1m 1f

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A.